

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

<u>Votre Entreprise :</u>	<u>Etablissement bénéficiaire :</u> 350048
	LYCEE JEANNE D'ARC 61 RUE LA FONTAINE CS20816 35708 RENNES

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tel : Email:

Votre masse salariale 2020 :€

X0.68%=.....€

Solde Ecole de 13% TA 2021 :€

Subvention en Matériel déductible :€ Bonus Alternant déductible :€

Montant de votre versement : Code UAI de l'Ecole : 0350797B

Au profit de l'Ecole : LYCEE JEANNE D'ARC

Mode de règlement :

Virement IBAN

BIC

Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement

Mode de règlement :

Chèque

N° :

A l'ordre de : LYCEE JEANNE D'ARC